



Est ce qu'on peut fumer dans sa chambre d'hotel ?

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 24 décembre 2007

Est ce qu'on peut fumer dans sa chambre d'hotel ?

Réponse :

L'interdiction de fumer prévue à l'article L.3511-1 du code de la santé publique ne s'applique pas aux chambres d'hôtel. Mais l'hôtelier est en droit d'interdire de fumer dans certaines, voire toutes ses chambres. Il doit cependant le préciser à son client.